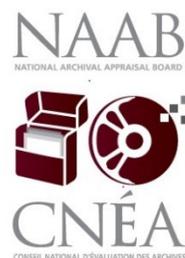


## Frais des services d'évaluation (à compter de janvier 2017)



### Honoraires\*

Catégorie	Journée	Demi-journée
<b>Marchand</b>	600.00 \$	375.00 \$
<b>Membre</b>	450.00 \$	300.00 \$
<b>Président</b>	Le tarif du membre ou du marchand (les marchands président parfois un comité d'évaluation) plus jusqu'à concurrence d'une journée additionnelle pour rédiger le rapport et terminer des tâches administratives liées à la séance d'évaluation monétaire.	

\* Les honoraires sont versés directement aux membres des comités d'évaluation monétaire et aucune partie n'est retenue par le CNÉA.

\*\* Les honoraires ne comprennent pas les indemnités journalières de repas ni les autres frais de voyage. Les indemnités de voyage en vigueur sont disponibles dans la Directive sur les voyages du Conseil national mixte, à l'adresse suivante : <http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/d10/fr>

### Frais administratif du Secrétariat

Catégorie	Journée	Demi-journée
<b>BAC</b>	420.00 \$	225.00 \$
<b>Toute autre institution</b>	190.00 \$	170.00 \$

Les frais d'administration couvrent le travail de secrétariat du CNÉA, y compris mais sans s'y limiter :

- Établissement de politiques et de procédures
  - Traduction
  - Coordination avec les évaluateurs
  - Vérification et traitement des frais des évaluateurs
  - Comptabilité
  - Émission de chèques aux évaluateurs
- Facturation des clients/institutions
  - Dépôt des paiements de factures
  - Frais bancaires
  - Déclaration fédérale obligatoire et autres remises gouvernementales (impôt)
  - Gestion de l'audit financier
  - Gestion des contrats
  - Gestion des dossiers

Note : Le CNÉA effectue des tâches administratives supplémentaires pour répondre aux exigences de BAC.